

Annexe 1. Exécution du programme de l'AF 2022 et Programme de travail de l'AF 2023 dans le domaine de la gestion de la dette

I. ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'AF 2022

1. L'AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette et du plan annuel de financement, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de la collecte et la diffusion de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales et nationales dans le développement du marché des titres d'État dans la zone de l'UMOA, en Guinée et en Mauritanie.

Mauritanie – Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) du 5 au 16 juillet 2021.

2. Cette mission conjointe AFRITAC de l'Ouest-Banque Mondiale avait pour objectifs de renforcer les capacités analytiques des autorités sur le processus d'élaboration de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) et l'évaluation des stratégies d'emprunt alternatives ainsi que l'utilisation de l'outil quantitatif SDMT. L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour finaliser la SDMT choisie, compléter et mettre à jour les données de la dette à fin 2020 à utiliser dans cet exercice de SDMT et rédiger un projet de document SDMT 2022-2024.

3. L'atelier a permis aux participants d'utiliser les nouvelles fonctionnalités de l'outil SDMT et notamment la modélisation des risques liés à la dette garantie et aux passifs éventuels ainsi que l'intégration des excédents de trésorerie pour déterminer les besoins réels d'emprunt.

4. Les participants à l'atelier ont trouvé la maquette SDMT très utile pour l'analyse du portefeuille de la dette et pour tester des stratégies alternatives. Les participants ont sélectionné leur stratégie préférée et ont reconnu que le principal risque du portefeuille de dette actuel est le risque de change dû à une part élevée en USD et le risque de refinancement dû à une dette intérieure à court terme. À la suite des discussions durant l'atelier, et sur la base de l'analyse coût-risque, les autorités préféreraient une stratégie visant à maximiser les emprunts concessionnels et à allonger les maturités de la dette intérieure par le développement du marché des titres publics et l'émission d'obligations du Trésor probablement à partir de 2023.

5. L'atelier a également permis de discuter des défis et difficultés auxquels fait face le pays en matière de gestion de la dette et de la trésorerie et de mise en œuvre de la SDMT dans ce contexte de COVID-19.

Mauritanie – Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique du 6 au 15 décembre 2021.

6. L'objectif de la mission était d'appuyer les autorités dans le renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique et d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour dynamiser le Comité National de la Dette Publique (CNDP) et améliorer la coordination des activités de la dette. Le CNDP a été créé en 2006. Cependant, il reste non opérationnel. Par ailleurs, l'actuel CNDP est représenté au niveau des Directeurs Généraux, sans implication directe des Ministres concernés.

7. L'appui a permis de proposer un projet de décret portant création et renforcement du rôle du CNDP en tant que « conseiller et autorité unique d'emprunt ». Le cœur du projet de décret est le suivant :

- Elever le niveau décisionnel du CNDP des Directeurs Généraux aux Ministres concernés, selon les meilleures pratiques des pays similaires en Afrique (UEMOA, CEMAC, ...) ;
- Rendre obligatoire que toutes les propositions de prêts en devises (principalement en devises étrangères), toutes les garanties, rétrocessions, etc. soient analysées en profondeur et examinées par le CNDP avant que l'État ne puisse prendre un quelconque engagement ;
- Donner au CNDP un rôle pivot effectif dans la collecte et le partage d'informations entre les différentes structures s'occupant de la gestion de la dette.

8. En outre, une ébauche d'un manuel de procédures du CNDP a été proposée. Le projet du Manuel proposé porte sur : (i) l'établissement d'une procédure formelle pour les réunions du CNDP, l'ordre du jour, les procédures de collecte/partage des documents, les procès-verbaux à approuver, les sujets spécifiques à aborder lors des différentes réunions, etc., et (ii) l'élaboration des documents détaillés et des analyses techniques qui doivent être présentés au CNDP pour appuyer une proposition de prêt, de garantie ou de rétrocession.

Togo – Formation sur l'analyse financière des prêts commerciaux du 7 au 11 juin 2021.

9. Cet appui a permis de former une quinzaine de techniciens togolais impliqués dans les opérations de gestion de la dette sur : (i) le processus d'évaluation des offres de financement (i)

l'analyse financière et la comparaison des prêts, et ; (iii) l'évaluation de la concessionnalité des prêts individuels et des montages financiers. À travers une série d'exercices pratiques, une approche d'évaluation et de comparaison des propositions de prêts a été appliquée, en examinant les commissions, les garanties et autres coûts, le taux de change, les risques de taux d'intérêt et la cohérence avec les orientations de la stratégie d'endettement à moyen terme.

10. La formation a mis l'accent sur le concept de concessionnalité d'un prêt. À travers une série d'exercices pratiques, l'atelier a offert une présentation de la concessionnalité d'un prêt et le calcul de l'élément don à l'aide du tableur en ligne du FMI. Ce fut aussi l'occasion d'étudier comment calculer la valeur actuelle de ces prêts, car c'est finalement « l'unité » dans laquelle les prêts seront évalués dans le cadre des programmes du FMI.

11. La formation a permis de renforcer les capacités du personnel sur l'analyse financière des prêts et des risques y associés. En partant des bases du calcul financier plus avancé, de nombreux participants sont désormais capables de calculer le coût tout compris d'une offre de financement (en intégrant les commissions, les garanties ou d'autres frais dans le coût global). Les exercices pratiques ont également aidé de nombreux participants à améliorer leur compréhension des risques liés aux choix de financement, tels que le choix entre un taux variable ou un taux fixe ou le risque d'emprunter en devises étrangères.

12. La mission a fourni aux participants un modèle Excel qu'ils peuvent utiliser et modifier pour estimer le coût global d'une offre de financement. La série d'exercices les a familiarisés avec le modèle Excel. La mission a utilisé les exercices pratiques pour fournir des orientations sur une approche que le personnel peut utiliser pour mettre en évidence le compromis entre les différentes offres de financement dans la note de recommandation aux autorités.

CREPMF – Elaboration d'une courbe de taux pour le marché financier régional du 3 au 7 mai 2021.

13. Cette mission visait à fournir un appui technique et un accompagnement au Conseil Régional de l'Épargne Publique et des marchés Financiers de l'UEMOA (CREPMF) afin d'élaborer une courbe de taux pour le marché financier régional de l'UEMOA. La mission a renforcé les capacités au sein du CREPMF, notamment grâce à une compréhension de la dérivation des courbes directes et à coupon zéro et des méthodes d'ajustement des courbes zéro lisses et continues. Les discussions ont mis en évidence les problèmes d'illiquidité et de segmentation du marché de la dette intérieure de l'UEMOA, cette dernière résultant de l'émission d'obligations d'État à la fois par le biais d'adjudications sur le marché régional de l'UEMOA. Bien que le marché primaire des enchères soit très actif et couvre des maturités courtes, moyennes et longues (3 mois à 10 ans et plus), la mission a

constaté que le marché de la syndication est davantage concentré sur des maturités longues (5 à 10 ans).

14. Les coûts et bénéfices de la présentation de courbes de taux d'un émetteur unique combinant des obligations émises via les deux méthodologies ont été débattus, dans un contexte d'illiquidité des marchés et de concentration des obligations syndiquées uniquement sur des maturités longues. L'élaboration de courbes de taux par émetteur pour le marché obligataire régional de l'UEMOA pourrait réduire les effets négatifs de la fragmentation qui caractérise actuellement ce marché et réduire à terme les écarts de valorisation des titres publics sur ces deux segments. Les différentes options de valorisation des obligations syndiquées et des obligations par adjudication et les possibilités d'investigation complémentaires ont été explorées, notamment la nécessité d'une coopération plus étroite entre les autorités de marché (CREPMF et l'Agence UMOA-titres), les autorités émettrices et avec les acteurs du marché. Des alternatives pour développer des courbes de rendement à émetteur unique pour le marché obligataire régional de l'UEMOA ont été explorées et seront discutées lors des prochaines missions d'assistance technique.

Burkina Faso – Elaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) du 26 juillet au 4 août 2021.

15. L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et une formation sur l'utilisation de l'outil analytique de la SDMT révisé (MTDS-AT) et du nouvel outil analytique du plan annuel d'emprunt (ABP-AT).

16. L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour mettre à jour la SDMT et préparer un calendrier annuel d'émission des titres publics à l'aide de l'outil ABP-AT.

17. Au cours de l'atelier, l'analyse des stratégies alternatives a été réalisée pour sélectionner une stratégie pour la période 2022-2024. À cette fin, les données de la dette extraites du système de gestion de la dette ont été projetées jusqu'à fin 2021 en ajoutant les décaissements et émissions attendus et en soustrayant les remboursements du principal jusqu'à la fin de l'année.

18. L'outil ABP-AT a été utilisé pour aider les gestionnaires de la dette à mieux élaborer le plan annuel d'emprunt et le calendrier d'émission des titres à travers une meilleure intégration entre l'endettement et les prévisions de trésorerie. La mission a également discuté de la nécessité d'améliorer l'intégration entre la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie et ce afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette approuvée par les autorités.

19. Les participants à l'atelier organisé au cours de la mission ont trouvé, à la fois, la maquette SDMT et l'outil ABP très utiles pour sélectionner la stratégie préférée et la mettre en œuvre à travers un plan annuel d'emprunt.

Mali – AT sur le reporting de la dette du 25 au 27 août 2021 et du 6 au 10 septembre 2021.

20. L'objectif principal de cette mission était d'accompagner les autorités afin d'améliorer le reporting de la dette publique et notamment d'améliorer l'enregistrement, le reporting et le suivi de la dette et de définir le contenu et la présentation d'un site internet qui sera dédié à la publication de la dette publique.

21. La gestion de la dette publique au Mali reste fragmentée et nécessite une coordination constante et soutenue entre les deux Directions du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) : la Direction Générale de la Dette Publique (en charge de la dette extérieure) et le Trésor (en charge de la dette intérieure) afin de faciliter un flux efficace d'informations sur la dette et d'améliorer l'enregistrement et le reporting de la dette couvrant toutes les transactions liées.

22. La Direction de la dette (DGDP) a récemment publié un bulletin annuel de la dette pour les années 2019 et 2020. Cependant, le bulletin est un document statistique plus qu'analytique et doit être amélioré dans sa structure, son format et son contenu. La DGDP n'a pas encore produit de rapport annuel sur la gestion de la dette. La mission a souligné la nécessité de renforcer le processus administratif et les procédures d'enregistrement de la dette et de mettre régulièrement à jour la base de données sur la dette qui devrait être la principale source de toutes les données et informations de reporting de la dette.

23. La mission (i) a offert une formation sur les bonnes pratiques en matière de reporting de la dette et (ii) a présenté des cas pratiques sur le reporting de la dette dans les pays de la région (Bénin, Togo et Côte d'Ivoire) et d'autres pays. Des recommandations ont été proposées pour améliorer l'enregistrement, la notification et le suivi de la dette par la DGDP Mali.

24. La mission a contribué à préparer les termes de référence relatifs au contenu et à la structure d'un site Web sur la dette publique qui pourrait être un site Web distinct sur la dette ou une fenêtre au sein du site Web existant du MEF.

Mali – Renforcement de la gestion de la trésorerie et de la gestion de la dette du 17 au 28 janvier 2022.

25. L'objectif de cette mission virtuelle conjointe MCM-FAD était de délivrer une AT sur le renforcement de l'intégration de la gestion de la trésorerie et de la dette pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie de la dette et du plan d'emprunt annuel en lien avec le plan de trésorerie.

26. Les travaux ont permis de noter que la préparation de la SDMT n'est pas synchronisée avec le processus budgétaire. Les autorités utilisent un cadre macro révisé pour la loi de finances/loi de finances rectificative et pour élaborer ou mettre à jour le calendrier d'émission des titres publics, cependant, le document SDMT n'est pas révisé en conséquence. Dans ce contexte, le montant des émissions domestiques de titres a été considérablement écarté en 2021 de ce qui était prévu dans le document SDMT.

27. La mission a souligné la nécessité de disposer d'une SDMT réaliste et de prévisions de trésorerie fiables comme conditions nécessaires à l'élaboration d'un calendrier d'émission crédible et stable et à une meilleure exécution du budget de l'Etat.

Bénin – Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et du plan annuel de financement (PAF), Octobre 2021.

28. L'objectif principal de cette mission était de fournir une assistance technique sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et de permettre aux participants de s'approprier l'utilisation du nouvel outil analytique de développement du calendrier d'émission des titres publics et du plan annuel de financement (ABP-AT) ;

29. L'équipe de la mission a fourni des conseils et un soutien aux participants pour permettre l'utilisation durant cette formation, des données de la dette et des flux de trésorerie du Bénin afin de se familiariser avec les outils SDMT et PAF et développer leurs compétences dans l'interprétation des résultats obtenus.

30. Au terme de l'atelier, les gestionnaires de la dette se sont approprié les bonnes pratiques de mise en œuvre de la SDMT et de préparation du PAF et du calendrier d'émission titres ainsi qu'une meilleure cohérence entre le plan annuel d'emprunt, la SDMT choisie et le plan de trésorerie.

Niger - Elaboration et mise en œuvre du plan annuel d'emprunt et du calendrier d'émission domestique du 15 au 24 novembre 2021.

31. La mission a dispensé une formation approfondie sur l'utilisation du modèle de plan annuel d'emprunt et du calendrier d'émission domestique. Elle a également accompagné les autorités dans l'élaboration d'un projet de calendrier d'émissions de titres pour 2022 qui permettrait une meilleure intégration de la gestion de la dette et de la trésorerie en tenant compte des bonnes pratiques (calibrage des montants à émettre en fonction des contraintes du marché régional de l'UEMOA, régularité des émissions, prévisibilité et bonne répartition des émissions sur l'année, optimisation des encours pour favoriser la liquidité des titres, etc.).

32. La mission a évalué la SDMT 2021-2023 sur la base des données de fin 2021, un an après sa mise en œuvre. Les travaux ont permis de noter que (i) le taux d'endettement du Niger a augmenté de plus de 10 points de pourcentage du PIB entre 2019 et 2021, passant de 38,5 % à fin 2019 à 48,9 % à fin 2021. Cette augmentation est la conséquence directe de l'aggravation du déficit budgétaire et d'un ralentissement de la croissance de l'économie nigérienne en raison de la crise du Covid 19 ; (ii) Cependant, la qualité du portefeuille de la dette s'est améliorée, notamment en termes de réduction du risque de refinancement ; (iii) Le Niger a pu émettre pour la première fois en 2021 des obligations du Trésor par adjudication et des obligations par syndication d'une maturité finale de 10 ans. Ces émissions sont conformes aux orientations de la SDMT 2021-2023 visant à allonger la maturité moyenne de la dette intérieure.

33. Le DDP a été encouragée de continuer à allonger la maturité moyenne du portefeuille de la dette, notamment en continuant à émettre des titres à 10 ans et éventuellement en testant des maturités encore plus longues en 2022 (12 et 15 ans).

34. La mission a attiré l'attention des autorités sur la nécessité d'une bonne communication avec le marché en général et en particulier sur la nécessité de bien se coordonner avec l'Agence UMOA-Titres afin de finaliser et mettre en œuvre le calendrier d'émission 2022. Elle a souligné la nécessité de disposer de prévisions de trésorerie fiables et de qualité pour établir le plan de trésorerie, car c'est sur la base de ce plan que le calendrier d'émission est élaboré.

Guinée-Bissau – Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique du 8 au 12 novembre 2021.

35. Cette mission visait à renforcer les capacités de gestion institutionnelle au sein de la « Direction générale de la dette publique » (DGDP), eu égard aux procédures à mettre en œuvre tant au niveau de la DGDP qu'au niveau du « Comité national de la dette publique » (CNDP). Pour

atteindre son objectif, la mission a dispensé une formation avancée sur le contenu recommandé de ces procédures et a fourni des conseils et un appui à la DGDP pour élaborer ces procédures et améliorer le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion de la dette.

36. La Guinée-Bissau a mis en œuvre les principales recommandations de la mission de juin 2018 sur le « Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette publique », y compris l'organisation des services de la DGDP selon une ligne Front, Middle et Back Offices et la création du CNDP.

37. Trois décrets ont été approuvés par les autorités en juin 2021 : le premier relatif à l'endettement et à la gestion de la dette publique (équivalent à une loi sur la dette publique), le deuxième portant création du CNDP et le troisième relatif à l'organisation et au fonctionnement de la DGDP. Un arrêté du ministre des Finances a également été pris pour opérationnaliser le fonctionnement du CNDP.

38. Ces textes sont de bonne qualité et commencent à être mis en œuvre.

39. La mission a encouragé la DGDP nouvellement créée à s'affirmer et à exercer pleinement les compétences qui lui sont dévolues, en coopération avec le Trésor en matière d'émissions de titres publics sur le marché sous-régional de la dette.

40. La mission a travaillé avec la DGDP pour élaborer deux projets de manuels de procédures pour le fonctionnement interne de la DGDP et le fonctionnement du CNDP. Une fois le manuel de procédures du CNDP approuvé, la mission a recommandé qu'il soit présenté dans un atelier au reste de l'administration bissau-guinéenne et aux partenaires financiers pour expliquer les nouvelles règles qui s'appliqueront aux procédures d'endettement et de garantie.

Guinée-Bissau – AT/Formation sur la gestion des opérations de la dette publique du 17 au 25 février 2022.

41. L'objectif de la mission était de renforcer les capacités des gestionnaires de la dette sur les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette publique et d'analyse financière du portefeuille et des instruments de dette publique.

42. Il s'agit plus particulièrement de permettre aux participants de se familiariser avec diverses techniques de gestion des instruments de la dette et du coût et des risques du portefeuille de la dette qui sont utilisées dans la gestion de la dette publique ce qui permettra d'améliorer leurs capacités et servira de préparation, aux prochaines missions d'assistance technique à programmer

ultérieurement pour l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et du plan annuel de financement.

43. Environ 22 cadres de la Direction Générale de la Gestion de la Dette (DGDP) et de la Direction Générale du Trésor (DGTCP) ont participé à la formation. La forte participation indique que les questions de gestion de la dette sont considérées comme un sujet très important et d'actualité.

44. Globalement, des progrès ont été réalisés au cours de la formation. À partir des discussions et des exercices pratiques, certains participants ont une meilleure compréhension des concepts de mathématiques financières, de la concessionnalité d'un prêt et de l'importance de l'analyse coût-risque pour une gestion prudente de la dette. Cependant, la mise en œuvre d'un plan accéléré de formation et d'AT est nécessaire pour renforcer davantage les capacités de la DGDP, pour jouer pleinement son rôle en tant que principale structure de gestion de la dette en Guinée-Bissau.

Atelier régional conjoint AFW/BM sur la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme et plan annuel de financement - du 14 au 17 mars 2022.

45. Cet atelier régional conjoint AFW/BM organisé en virtuel avait pour objectifs de renforcer les capacités analytiques des participants sur le processus d'élaboration de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme et l'évaluation des stratégies d'emprunt alternatives ainsi que l'utilisation de l'outil quantitatif SDMT (Outil SDMT) et du nouvel outil quantitatif du plan annuel de financement (Outil PAF).

46. L'atelier a permis aux participants d'utiliser les nouvelles fonctionnalités de l'outil SDMT et notamment la modélisation des risques liés à la dette garantie et aux passifs éventuels ainsi que l'intégration des excédents de trésorerie pour déterminer les besoins réels d'emprunt.

47. L'atelier a également permis de discuter des défis et difficultés auxquels font face les pays en matière de gestion de la dette et de la trésorerie et de mise en œuvre de la SDMT dans ce contexte de la Covid-19.

48. Cet atelier a été l'occasion pour présenter et discuter avec les participants le nouvel outil PAF développé par le FMI et la BM pour aider les gestionnaires de la dette à mieux élaborer le plan annuel d'emprunt et les calendriers d'émission des titres à travers une meilleure intégration entre l'endettement et les prévisions de trésorerie.

49. L'atelier virtuel a été marqué par la participation de presque 35 cadres des pays et institutions couverts par l'AFW en plus de représentants de Madagascar invités à y prendre part.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AF 2023.

Contexte et priorités

50. **Les activités prévues en matière de gestion de la dette s'inscrivent dans un contexte toujours affecté par les effets du Covid-19, caractérisé dans la plupart des pays, par des tensions de liquidité et des besoins additionnels d'endettement** et un recours accentué au financement sur le marché domestique qui nécessitent la mise en œuvre d'une gestion prudente, moderne et transparente de la dette pour maîtriser le coût des nouveaux emprunts et limiter les risques de surendettement. Les activités prévues dans ce domaine visent particulièrement à :

- Renforcer les capacités en matière de préparation et de mise en œuvre de la SDMT et du plan annuel de financement et appuyer les autorités en **Guinée, Guinée-Bissau et Mauritanie** à formuler et publier une stratégie de gestion de la dette à moyen terme ;
- Aider à la consolidation des progrès réalisés en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de la dette à moyen terme et du plan annuel de financement au **Burkina Faso**, au **Niger** et au **Sénégal** ;
- Aider à l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel de la dette publique en **Côte d'Ivoire**, en **Guinée** et en **Mauritanie** ;
- Renforcer les capacités des gestionnaires de la dette au **Bénin** et en **Côte d'Ivoire** sur les aspects liés aux marchés financiers internationaux.
- Améliorer le reporting de la dette au **Mali**, au **Togo** et en **Guinée-Bissau** ;
- Soutenir la **Guinée** et la **Mauritanie** dans le développement du marché intérieur des titres d'État.
- Renforcer les capacités d'analyse de viabilité de la dette au **Benin**, au **Mali** et au **Togo**.

Activités programmées et résultats attendus

51. **Au niveau régional.** Un séminaire régional sera organisé sur l'élaboration et la mise en œuvre de la SDMT et le développement du marché domestique de la dette. La formation vise à : (i) améliorer les connaissances d'une trentaine de cadres des pays membres sur les meilleures pratiques en matière de préparation, de mise en œuvre et de suivi d'une SDMT crédible et réaliste ; (ii) s'approprier les prérequis pour une bonne coordination entre la gestion de la trésorerie et la gestion de la dette et le développement du marché ; (iii) délivrer une formation sur l'utilisation du nouvel outil d'élaboration du plan annuel de financement, et ; (iv) discuter des efforts requis dans chaque pays pour réduire l'écart entre les choix validés par la SDMT et sa mise œuvre.

52. **La Commission de l'UMOA.** Le Centre animera une formation pratique en Analyse de Viabilité de la Dette dans les pays à faible revenu, dédiée aux membres des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) de la commission de l'UMOA.

53. **Le programme d'activités met l'emphase sur des activités conjointes avec le département MCM et la BM.** Ces activités concernent l'AT en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la SDMT et du PAF et de développement du marché intérieur des titres publics.

Tableau 1. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	1	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de formation sur les aspects juridiques et financiers du recours aux marchés financiers internationaux : Cas des Eurobonds 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les connaissances des participants sur (i) les aspects stratégiques et opérationnels liés aux émissions d'obligations internationales ; (ii) les risques financiers et juridiques liés à l'accès aux marchés des capitaux internationaux ; et (iii) les mesures pouvant être mises en place pour surveiller les risques pertinents liés aux émissions d'obligations internationales.
Burkina Faso	1	<ul style="list-style-type: none"> Appui au renforcement de la formulation et à la mise en œuvre de la SDMT et du PAF 	<ul style="list-style-type: none"> Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le calendrier d'émission est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Côte d'Ivoire	2	<ul style="list-style-type: none"> Appui au renforcement de l'audit interne de la dette. Renforcement des capacités sur le cadre juridique et opérationnel de l'émission des obligations vertes 	<ul style="list-style-type: none"> (i) La fonction et les procédures d'audit interne au sein de la structure de la dette sont renforcées ; et (ii) les services compétents se sont appropriés le processus et les règles d'audit interne de la dette. Renforcer les connaissances des participants sur les Instruments innovants de mobilisation des ressources (Cas des Green bonds : Emission, réglementation et contraintes)
Guinée	3	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF. 	<ul style="list-style-type: none"> Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement du marché des valeurs du Trésor. • Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette 	<p>partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les autorités disposent d'une stratégie pour le développement du marché intérieur de la dette • Les services de la dette sont organisés selon le modèle front-middle et back office et leurs responsabilités sont définies selon les meilleures pratiques.
Guinée-Bissau	2	<ul style="list-style-type: none"> • AT sur la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF. • Appui à l'amélioration du reporting de la dette ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. • Un reporting périodique de la dette (bulletin trimestriel et rapport annuel) est assuré.
Mali	2	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'amélioration du reporting de la dette ; • Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR 	<ul style="list-style-type: none"> • Le système d'enregistrement et de gestion de la base de données de la dette est validé. • Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement
Mauritanie	3	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette. • Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme. • Appui au développement du marché intérieur des titres publics 	<ul style="list-style-type: none"> • A) Les réformes institutionnelles sont identifiées ; et, b) Une feuille de route pour les mettre en place est préparée. • Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. • Une feuille de route pour le développement du marché intérieur des titres publics est élaborée.
Niger	1	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen 	<ul style="list-style-type: none"> • La SDMT développée contient : a) l'historique et les principales

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		terme- mission de suivi-	vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Sénégal	1	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'élaboration du PAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Les services possèdent des compétences et un outil dédié à l'élaboration du PAF en ligne avec la SDMT et le PT ;
Togo	2	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR • Appui à l'amélioration du reporting de la dette ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement • Développement d'un mécanisme pour la collecte des décaissements et la mise à jour à temps de la base de données de la dette;
Commission UMOA	1	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement.

Annexe 2. Séminaires et actions de formation de l'AF 2022

54. **Le Centre a organisé neuf séminaires/webinaires (Tableau 1) au cours de l'année fiscale 2022.** Ces actions de formation ont permis de renforcer les capacités et l'expérience de cadres des pays et institutions couverts par l'AFRITAC de l'Ouest. Ces activités conduites à distance au niveau régional par le Centre, sont résumées dans le tableau ci-après :

**Tableau 1. Séminaires/Webinaires organisés au cours de l'AF 2022
(Situation au 30 avril 2022)**

Domaines	Thèmes	Dates
Supervision bancaire	Les réponses prudentielles apportées à la crise pandémique	25-27 mai 2021
Analyses macroéconomique et budgétaire	Atelier sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique.	27-29 juillet 2021
Analyses macroéconomique et budgétaire	Conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions macroéconomiques 2021-2023	24-26 mai 2021
Statistiques du secteur réel	La désaisonnalisation des séries économiques	26 août-3 septembre 2021
Supervision bancaire	Approches émergentes d'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire. – Séminaire virtuel organisé avec l'AFRITAC Centre.	20 octobre 2021
Statistiques de finances publiques	La prise en compte des opérations en nature dans les statistiques de finances publiques.	18-22 avril 2022
Administration fiscale	Les enjeux et défis de la gestion active de l'identifiant fiscal (Guinée-Togo-Niger).	12 janvier 2022
Gestion des dépenses publiques- aspect budget	Renforcement de la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne notamment en période de la COVID-19	1 ^{er} - 3 février 2022
Gestion des dépenses publiques- aspect Trésor	La transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniales en Afrique francophone	12-14 avril 2022

Webinaire inter-régional - Les réponses prudentielles apportées à la crise pandémique du 25 au 27 mai 2021.

55. **Ce webinaire interrégional a été conjointement organisé, préparé et dispensé à distance par les AFRITAC de l'Ouest et du Centre**, dans le but de fournir aux Autorités de supervision bancaire francophones d'Afrique centrale et de l'Ouest (les Comores et Madagascar ont également été invités en coordination avec l'AFRITAC Sud) des orientations adaptées pour l'ajustement des mesures de surveillance particulières décidées en 2020 pour soutenir le secteur bancaire, alors que la pandémie dure plus longtemps que prévu. Sur la base des recommandations publiées par le FMI à travers les séries de notes sur la pandémie Covid-19, ce webinaire a également discuté de la stratégie permettant d'aider ces autorités à anticiper et à faire face à l'impact des pertes de crédit attendues sur le secteur bancaire lorsque les mesures publiques et prudentielles sont levées dans le contexte difficile de l'Afrique subsaharienne.

56. Le webinaire s'est déroulé sur trois sessions d'une demi-journée consacrées à (i) décrire la situation économique actuelle en Afrique subsaharienne et les enjeux soulevés par la crise pandémique pour le secteur bancaire, (ii) présenter les recommandations du département des capitaux et des marchés financiers du FMI (MCM) pour relever les défis prudentiels et mettre en évidence les conditions requises pour mettre en œuvre des pratiques de surveillance adéquates pendant la pandémie et (iii) partager les conseils de MCM pour la mise en place de stratégies et de politiques appropriées en vue de mettre fin aux mesures de surveillance spéciales et de se préparer à gérer l'impact de la pandémie qui pourrait bientôt frapper assez durement les institutions bancaires. Un dossier documentaire et des diapositives sur mesure ont été partagés avec les participants.

57. Au total, 99 superviseurs et gestionnaires bancaires ont participé au webinaire, ce qui a permis un large partage d'expériences car les autorités ont eu l'occasion de présenter leurs actions pendant la pandémie.

Webinaire régional – conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions macroéconomiques 2021-2023 du 24 au 26 mai 2021.

58. Le Conseiller résident en analyses macroéconomique et budgétaire a participé à l'animation du séminaire sur la conjoncture du premier semestre 2021 et les prévisions 2021-2023 que l'AFW co-organise semestriellement avec la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT. L'objectif principal de ce webinaire est de faire le point de la conjoncture récente et des prévisions macroéconomiques 2021-2023 dans les Etats et de permettre, en outre, des échanges et discussions entre les participants, en vue de faire le point des effets de la pandémie sur leurs économies respectives. Outre les pays membres d'AFRITAC de l'Ouest et les institutions régionales (BCEAO, CEA), le webinaire a vu la

participation du Cap-Vert. Les participants ont recommandé d'organiser les séminaires du premier semestre au cours de la première quinzaine du mois de juin et d'organiser un atelier sur les méthodes d'analyse de l'impact de l'évolution de la pandémie sur les économies des Etats.

Atelier sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique du 27 au 29 juillet 2021.

59. L'atelier avait pour objectif de permettre aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de prévision macroéconomique et de proposer des stratégies d'amélioration des techniques de prévision dans les Etats membres de l'UEMOA dans le contexte de révision des cadres méthodologiques d'élaboration des comptes macroéconomiques. Cette 5^{ème} édition des ateliers régionaux sur les meilleures pratiques de prévision macroéconomique, a eu pour thème : « méthodes de prévision des agrégats macroéconomiques : Etat des lieux et perspectives ». Le conseiller résident d'AFW a fait une communication sur une relecture des interrelations entre les comptes des secteurs macroéconomiques, conformément aux nouveaux manuels de référence.

1^{er} atelier sur l'analyse de la fiscalité et la prévision des ressources issues des industries extractives – 4 avril au 4 mai 2021.

60. La division de la politique fiscale du Département des finances publiques du FMI, AFRITAC Centre (AFC) et AFW ont entamé la réalisation d'une série de trois ateliers de formation sur l'analyse de la fiscalité et la prévision des ressources issues des industries extractives une période de 12 à 18 mois. Les trois ateliers de formation aborderont les principales thématiques suivantes : (i) les caractéristiques des secteurs minier et pétrolier, (ii) le cadre analytique de la fiscalité de l'industrie extractive (IE), (iii) les concepts clés utilisés pour évaluer les régimes fiscaux applicables aux entreprises minières et pétrolières, (iv) l'utilisation de l'outil FARI pour analyser les résultats des régimes fiscaux de l'IE et (v) l'utilisation de FARI pour prévoir les recettes de l'IE.

61. La première rencontre réalisée sous forme d'atelier à distance a réuni environ soixante-dix cadres en moyenne des pays membres d'AFC, d'AFW ainsi que de Madagascar au cours de sept webinaires réalisés sur la période du 4 avril au 4 mai 2021. L'atelier a été l'occasion d'échanger sur les enjeux liés à l'importance du secteur des industries extractives pour dans les économies des pays participants et la formation des revenus de l'Etat.

Webinaire – la désaisonnalisation des séries économiques du 26 août au 3 septembre 2021.

62. Le webinaire s'est déroulé en deux parties. La première a regroupé les statisticiens du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal afin d'échanger sur des questions spécifiques en lien avec la dessaisonnalisation de leurs séries du PIB trimestriel. La seconde partie, du 30 août au 3 septembre 2021 a renforcé les connaissances des participants sur les pratiques pertinentes pour identifier et supprimer la saisonnalité des séries chronologiques. Sur la deuxième partie, plus d'une centaine de statisticiens des dix instituts nationaux de statistique des pays membres d'AFW et de sept pays invités ont participé au webinaire.

63. L'atelier avait pour objectifs de présenter et d'harmoniser les méthodes de désaisonnalisation des séries économiques (PIB trimestriel, IPI, nuitées, arrivées, etc.) et d'assurer une meilleure utilisation de ces données lors de la diffusion des statistiques macroéconomiques. Le directeur général de Statistiques de Tunisie a présidé une session consacrée au partage d'expérience des pays. Outre cette session sur le partage d'expérience des pays, les sessions de formation ont en plus couvert les principes de la désaisonnalisation ; la décomposition des séries saisonnières et les problèmes connexes à la désaisonnalisation et diffusion. Les participants étaient satisfaits à plus de 96 pour cent de l'organisation de l'atelier. Toutefois, certains participants ont indiqué qu'un atelier de deux semaines serait le bienvenu ainsi qu'une formation additionnelle sur les techniques avancées de désaisonnalisation. Les participants ont également exprimé leur préférence à se rencontrer en personne lorsque cela est possible.

Séminaire inter-régional portant sur les approches émergentes d'intégration des risques liés au climat dans le domaine de la supervision et de la réglementation bancaire – Séminaire virtuel organisé avec l'AFRITAC Centre le 20 octobre 2021

64. L'objectif de ce séminaire était de sensibiliser les Autorités de supervision invitées aux risques que les changements liés au climat font peser sur les systèmes bancaires ou financiers et de leur présenter des premières approches de prise en compte de ces risques, par la présentation d'un premier corpus de principes, formalisé par le Réseau de Banques centrales et de Superviseurs pour le Verdissement du Système financier (NGFS), et par l'illustration de la démarche suivie en ce domaine par deux Autorités de supervision (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ainsi que la Bank al-Maghrib). Rassemblant les pays francophones de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe, ce webinaire a permis également de partager le retour d'expérience des Autorités de supervision concernées, ainsi que leurs préoccupations, afin qu'elles disposent à l'issue du séminaire d'éléments de réflexion pour établir leur propre feuille de route.

Webinaire : Les enjeux et défis de la gestion active de l'identifiant fiscal du 12 janvier 2022.

65. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du lancement des activités du groupe de travail sur la gestion active de l'identifiant fiscal. Outre les 2 experts en charge de la conduite des travaux, le webinaire a vu la participation d'une vingtaine de cadres désignés par les dirigeants des administrations fiscales du Niger, de la Guinée et du Togo. Dans son allocution de circonstance, le Directeur général des impôts du Niger a remercié l'AFW pour cette initiative qui selon lui, répond à un besoin crucial de toutes les administrations de la sous-région, qui est de « parvenir enfin à une utilisation optimale de l'identifiant fiscal, pour atteindre l'objectif d'une maîtrise pleine et entière de l'ensemble des contribuables ». Il a ensuite précisé la portée de l'identifiant fiscal, a rappelé les investissements consentis pour sa maîtrise, l'insuffisance des résultats actuels, avant de détailler ses attentes par rapport à la réflexion ainsi engagée (répertorier clairement les insuffisances, proposer des procédures rationalisées, préciser l'apport des outils informatiques, etc.).

66. Lors de la seconde phase des travaux, les participants ont présenté les défis auxquels leurs pays respectifs sont confrontés en matière de gestion active de l'identifiant (gap généralisé d'immatriculation, écart persistant entre agents économiques immatriculés et contribuables gérés, difficultés à notifier des relances et taxations, données d'identification peu fiables, délocalisation des contribuables, impuissance face aux déclarations incohérentes, déficit de recoupements, etc.).

67. Pour adresser ces défis, les recommandations ci-après ont été formulées : (i) recenser les types de répertoires et sous répertoires que gère une administration fiscale, (ii) préciser les profils des contribuables à enregistrer dans chacun d'eux et leurs règles fiscales, (iii) définir les notions couramment utilisées (contribuable actif, fidélisé, fiscalisé, désactivé, inactif, etc.), (iv) évaluer la portée de la procédure de localisation, (v) préciser la configuration optimale des outils (tables d'assujettissements, protocoles d'échange de renseignements, modèle d'analyse risque, etc.) et (vi) clarifier les mesures coercitives à appliquer à l'encontre des contribuables inciviques.

Renforcement de la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne notamment en période de la COVID-19 du 1^{er} au 3 février 2022.

68. Du 1^{er} au 3 février 2022, les Centres régionaux de renforcement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest ont organisé un séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics (GIP) pour leurs pays membres auxquels s'est joint Madagascar. Ce séminaire, financé par la GIZ, a été placé sous les auspices du Département des finances publiques du Fonds monétaire international. Dix-neuf (19) pays ont participé à ce séminaire avec en moyenne une représentation de quatre (04) personnes par pays auxquels se sont ajoutés les cadres de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

(CEMAC) et ceux de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), ainsi que les délégués de la Société civile.

69. Une analyse globale de l'efficacité de l'investissement public dans les pays participants et des résultats des évaluations de la GIP selon la méthodologie PIMA (Public Investment Management Assessment) a estimé une perte d'efficacité en moyenne à environ 40%. Cela a attiré l'attention dans un contexte où ces pays aspirent à l'émergence en adoptant et actualisant les plans nationaux de développement dans lesquels les investissements en infrastructures économiques et sociales occupent une place de choix. Une analyse des cadres institutionnels et juridiques de la GIP a permis de ressortir les forces et les faiblesses, en vue de tendre vers un encadrement complet tout le long du cycle de GIP et un cadre institutionnel solide. La problématique du changement climatique et son impact sur les investissements publics se sont invités au débat. A cette occasion, la méthodologie PIMA ainsi que l'outil développé par le Fonds monétaire international pour évaluer la force institutionnelle des pays à apporter des réponses budgétaires à la prise en compte de la question du changement climatique (C-PIMA) ont été expliqués aux participants.

La Transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniales en Afrique francophone du 12 au 14 avril 2022

70. Le webinaire interrégional visait à appuyer le passage à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), favoriser l'échange d'expériences et renforcer les capacités des pays d'Afrique francophone couverts par AFC, AFW, et deux pays francophones couverts par AFRITAC Sud. Les sept (7) présentations thématiques ont porté sur la gouvernance de la transition à la CDCP, la documentation, la déconcentration de la fonction comptable, le contrôle interne comptable et l'audit interne, la préparation du bilan d'ouverture et la certification des comptes, l'organisation de la comptabilité des matières et l'importance des SI dans la mise en œuvre de la CDCP. 10 présentations ont permis à 8 pays de présenter leurs expériences sur les thèmes abordés : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon (2), Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal (2).

71. Des sessions d'échanges ont permis aux participants de poser leurs questions aux experts et aux pays ayant présenté leurs expériences ; ils ont été fortement sollicités sur la stratégie de transition à la CDCP et l'organisation à prévoir pour une mise en œuvre efficace, la déconcentration de la fonction comptable adaptée à la CDCP, l'organisation de la comptabilité des matières et la responsabilité des comptables matières, la production des comptes en matière, les travaux de préparation du bilan d'ouverture et la démarche de certification des comptes ; les modalités de mise en œuvre du contrôle interne comptable et de l'audit interne, la mise en œuvre d'un SI adapté à la CDCP.

Séminaire régional : La prise en compte des opérations non monétaires dans les statistiques de finances publiques du 18 au 22 avril 2022.

72. Un séminaire régional a été organisé du 18 au 22 avril 2022 par le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest) à Abidjan / Côte d'Ivoire, au profit des administrations publiques en charge de la collecte, de la production des données primaires et de la compilation des statistiques de finances publiques. Ce Séminaire a connu la participation des pays de l'AFRITAC de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo), ceux de l'AFRITAC SUD (Madagascar, Comores et Ile Maurice), de la Commissions de l'UEMOA et de l'AFRISTAT. Le séminaire a été animé par M. Nicolas Kacou, Conseiller résident de l'AFW chargé des statistiques de finances publiques, M. Jean-Pierre Dupuis, expert auprès du Département des statistiques du FMI et par les experts de la commission de l'UEMOA et de l'AFRISTAT respectivement M. Issa Sawadogo, chef de la Division Finance publique et M. Ibrahima Sory Expert en comptabilité nationale.

73. Les pays entrent désormais dans une nouvelle phase de ce chantier à travers le développement des bases fondamentales de ce nouveau cadre des finances publiques notamment l'élaboration du TOFE de l'administration publique centrale budgétaire selon le MSFP (Manuel de Statistiques de Finances Publiques) 2001/2014, l'élargissement progressif du champ de couverture du TOFE au secteur des administrations publiques et le passage à la comptabilité des droits et obligations, l'établissement du compte de patrimoine, le développement de la comptabilité matière et l'utilisation de nouvelles sources de données.

74. La situation sanitaire mondiale a permis de constater des échanges importants en nature entre divers agents économiques dont l'administration publique. Toutefois, la majeure partie de ces opérations, n'a pas été reflétée dans les statistiques de finances publiques pour diverses raisons. Aussi, l'objectif du séminaire a-t-il visé principalement à mettre à la disposition des acteurs des finances publiques, des outils et connaissances pour la production à titre expérimentale des statistiques des sous-secteurs de l'administration publique, intégrant des opérations non monétaires dont les avantages en nature selon les normes internationales en vigueur. A cet effet, les travaux ont consisté à :

- a. Faire un rappel sur les normes et principes du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 et sa version révisée de 2014 notamment le champ de couverture des statistiques de finances publiques, le cadre analytique.
- b. Elargir le champ de couverture des statistiques de finances publiques aux opérations non monétaires.
- c. Définir une méthodologie d'évaluation et un calendrier d'intégration des opérations non monétaires dans les statistiques de finances publiques.

75. Ce séminaire d'une semaine a regroupé 33 participants des pays suscités, chargés de la production des données primaires et la compilation des statistiques macroéconomiques des ministères de l'économie et des finances, du budget et du plan, réparti comme suit :

- i. Un (1) compilateur du TOFE;
- ii. Un (1) représentant du service en charge de la gestion du patrimoine de l'Etat ;
- iii. Un (1) représentant de l'institut ou agence national de la statistique, en charge de l'élaboration de la comptabilité nationale.

Tableau 2. Séminaires/webinaires régionaux prévus pour l'année fiscale 2023

Domaine	Thème	Date	Partenaires	Participants
Administration douanière	A déterminer en collaboration avec la coopération japonaise	Sept-Dec.2022		30
Administration fiscale	Le renforcement de la Gouvernance (TADAT DA2 et DA9)	Juillet 2022 -Avril 2023		30
Gestion des dépenses-aspect budget	Le renforcement de la gestion des investissements publics	Novembre 2022-janvier 2023	FAD AFC	30
Gestion des dépenses-aspect budget	Améliorer les pratiques de prévision budgétaires	Mai-Juillet 2022		30
Gestion des dépenses-aspect Trésor	La comptabilité des matières	Février-avril 2023	FAD AFC	30
Gestion des dépenses-aspect Trésor	L'intégration de la gestion de la trésorerie et de la gestion de la dette	Août-octobre 2022	AFC	30
Dette et développement des marchés financiers	L'élaboration et la mise en œuvre de la SDMT et le développement du marché domestique de la dette	Juillet 2022-Avril 2023	MCM	30
Statistiques du secteur réel	Les comptes trimestriels : approche demande	Février-Avril 2023	STA	30
Statistiques de finances publiques	Prise en compte des opérations en nature dans les SFP	Février-Avril 2023	STA	30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Atelier sur les prévisions budgétaires (phase 2)	Mai-Juillet 2022		30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Ateliers sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives	Mai-Juillet 2022	AFC	30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Séminaire sur la conjoncture économique au premier semestre 2022 et les prévisions dans les États membres	Mai-Juillet 2022	UEMOA AFRISTAT CEA	
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Séminaire sur la conjoncture économique du second semestre 2021 et les prévisions dans les États membres	Novembre 2022-janvier 2023	UEMOA AFRISTAT CEA	
Supervision bancaire	Supervision de la gestion du risque opérationnel	Février-Avril 2023		30

Tableau 3. Programme d'apprentissage par les pairs – Voyages d'études prévus

Domaine	Sujets du stage	Pays hôte potentiel	Commentaires
Administration fiscale	A déterminer	A déterminer	
Gestion des dépenses publiques-Trésor	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Statistiques du secteur réel	Les comptes trimestriels	A déterminer	2 stages
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Pratique de cadrage macroéconomique et budgétaire et organisation et outils de la fonction macro- budgétaire.	A déterminer	2 stages